



Delai publication conservation

Par **Amaschaho**, le 27/11/2021 à 14:27

Bonjour,

J'ai une décision de justice définitive 2004 portant sur un lot de terrain que je n'ai pas publié. Par contre mon adversaire a un acte notarié portant promesse de vente sur le même lot mais qu'il n'a pas publié à la conservation depuis 2004 à ce jour, est-ce que son acte notarié est définitif si on compte les délais de 15 ans pour la prescription (alors qu'il n'est pas publié).

Merci d'avance pour votre réponse

Par **Marck.ESP**, le 27/11/2021 à 14:49

Bonjour

Il serait utile de connaître ce qu'est cette décision de justice par rapport à l'acte notarié évoqué ?

Par **Amaschaho**, le 27/11/2021 à 16:22

La décision définitive porte sur la légalité d'attribution d'une parcelle de terrain avec approbation d'un rapport d'expertise accompagnée d'un plan de masse du même lot que celui de la promesse de vente.